

*logique de Rome*, 1854, proposait de restituer par *Vallenses* ou par *Veragenses*. M. Renier se fondant sur la présence à Passy, village limitrophe de Saint-Gervais, d'une inscription mentionnant un *triumvir locorum publicorum persequendorum*, et sur cette circonstance, qu'il n'y avait que Vienne dans tout l'empire romain, qui eût des fonctionnaires désignés par ce titre, pensait qu'il était question des *Viennenses*. On savait, en effet, que la colonie de Vienne embrassait jusqu'à Genève, qui en était un simple *vicus*; mais à partir de ce point, son étendue et ses limites du côté de l'Est étaient inconnues. Une inscription qui promettait des renseignements propres à éclaircir et peut-être à résoudre cette question, devenait donc extraordinairement intéressante. Dans le seul but d'en vérifier le texte, je m'empressai de faire le voyage de Lyon à Saint-Gervais. La savante conjecture de M. Renier se trouva parfaitement vraie. L'inscription porte VIENNENSES et non VVMNENSES. Ainsi, le territoire de la célèbre et opulente colonie des *Viennenses* s'étendait jusqu'au Mont-Blanc, traversait l'Arve et ne s'arrêtait qu'à la crête des hautes montagnes qui bordent la rive droite de cette rivière. Mais indépendamment de cette curieuse et importante révélation, une particularité du texte épigraphique attira vivement mon attention. Les Centrons y sont désignés à l'accusatif par le mot CEVTRONAS, d'où il me parut qu'on devait conclure que les premiers éditeurs de Pline, de César, de Strabon, de Ptolémée et de l'auteur de la Notice des provinces et des cités de la Gaule, les seuls écrivains qui mentionnent ce peuple, ont adopté une fausse leçon, et que le véritable nom des anciens habitants de la Tarantaise et du Faucigny était *Ceutrones* ou *Ceutronae*. Il y avait donc probablement deux rectifications à faire à l'orthographe admise, l'une portant sur la première syllabe CEN à changer en CEV, et l'autre sur la